Vos questions / nos réponses

Prise en charge.

Par Profil supprimé Postée le 01/02/2011 15:35

> J'ai un rendez vous pour addiction aux jeux. comment se passe la prise en charge. Dois je voir mon médecin traitant avant votre consultation pour être remboursé par la sécu?
> Merci

Mise en ligne le 03/02/2011

Bonjour,

Les prises en charge en centre d'addictologie sont gratuites et confidentielles. Il n'est absolument pas nécessaire de consulter votre médecin traitant au préalable.

L'accompagnement qui va vous être proposé sera d'ordre psychologique et social si nécessaire. Le suivi se fait sous forme d'entretiens réguliers et peut durer quelques semaines, quelques mois.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous joindre sur la ligne de "Joueurs Info Service" au 09 74 75 13 13 (7j/7 de 8h à 2h, appel anonyme, non surtaxé).

Cordialement.
